

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Stage “Forme et Vitalité – Week-end vitalité”

### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les modalités d’inscription et de participation au stage « Forme et vitalité » et « week-end vitalité », organisé par l’EURL HARMONIA, ci-après dénommé « l’Organisateur ».

Ce stage propose des activités de bien-être incluant notamment yoga, Pilates, activités physiques douces, marche et ateliers corporels.

### 2. Inscription

L’inscription au stage est effective à réception :

- du formulaire d’inscription complété
- et du règlement d’un acompte (montant précisé lors de la réservation)

L’Organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription incomplète.

### 3. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros (€) et comprennent uniquement les prestations mentionnées (activités, encadrement, etc.).

Sauf mention contraire :

- Un acompte est demandé à la réservation
- Le solde est à régler au plus tard 10 jours avant le début du stage

Toute réservation tardive devra être réglée en totalité.

### 4. Conditions d’annulation

#### 4.1 Annulation par le participant

- Plus de 30 jours avant le stage : remboursement de l’acompte (hors frais administratifs éventuels)
- Entre 30 et 15 jours : acompte conservé
- Moins de 15 jours : totalité du stage due

Toute annulation doit être faite par écrit (email ou courrier).

#### 4.2 Cas de force majeure

En cas de force majeure (maladie grave, accident...), un report pourra être proposé sur présentation d'un justificatif.

## **5. Annulation par l'Organisateur**

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler le stage en cas :

- de nombre insuffisant de participants
- ou de circonstances exceptionnelles

Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées, sans indemnité supplémentaire.

## **6. Responsabilité et aptitude physique**

Le participant atteste être apte à pratiquer une activité physique douce (yoga, Pilates, marche, etc.).

Il s'engage à :

- signaler tout problème de santé
- respecter les consignes de sécurité

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de blessure liée à une contre-indication non signalée.

## **7. Assurance**

Chaque participant est responsable de sa propre assurance (responsabilité civile et individuelle accident).

## **8. Hébergement et repas**

Lorsque le stage inclut ou propose un hébergement ou des repas, les conditions spécifiques (type de chambre, régime alimentaire, etc.) sont précisées lors de l'inscription.

Toute demande particulière doit être signalée en amont.

## **9. Données personnelles**

Les informations recueillies lors de l'inscription sont nécessaires à l'organisation du stage. Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers.

Conformément au RGPD, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

## **10. Droit à l'image**

Sauf opposition écrite du participant, des photos ou vidéos peuvent être prises durant le stage à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux).

## **11. Acceptation des CGV**

Toute inscription au stage implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

## **12. Droit applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.